

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 45

MINISTERE DES POSTES ET  
TELECOMMUNICATIONS

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	12
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	13
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	13
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>17</b>
6. PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	21
6.1. PRESENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATEGIE PROGRAMME	23
6.3. PRESENTATION DES ACTIONS	24
6.4. PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 587: DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS ET TIC	29
7.1. PRESENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATEGIE PROGRAMME	32
7.3. PRESENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS	36
8. PROGRAMME 588: SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	39
8.1. PRESENTATION DU PROGRAMME	41
8.2. STRATEGIE PROGRAMME	41
8.3. PRESENTATION DES ACTIONS	41
8.4. PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS	43

## ANNEXE

### TABLEAU DE BUDGETISATION

## Note explicative

---

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ( D S C E ) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**

page intercalaire

## 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa course vers l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques qui sont des priorités. Par équifinalité, tous les secteurs de l'économie sont appelés à définir des priorités qui concourent à la réalisation de cette vision et de ses objectifs stratégiques. Dans cette optique, les priorités dans le secteur des postes et télécommunications se déclinent

c o m m e  
s u i t :

### Dans le domaine des Télécommunications et TIC

- accroître l'utilisation des TIC et densifier le tissu industriel des entreprises TIC ;
- améliorer l'offre de services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;
- sécuriser les communications électroniques ;
- adapter et actualiser le cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur des Postes et Télécommunications.
- dans le domaine des services Postaux et Financiers
- densifier le réseau et améliorer la couverture nationale postale, en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ;
- développer le service universel postal à l'effet de favoriser l'accès de tous aux services postaux et financiers.

## 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et au Décret N°2005/124 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, le MINPOSTEL est chargé de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de postes et des télécommunications/TIC.

A ce titre  
:

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites ;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cybersécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;

- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

### 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

#### 3.1 BILAN TECHNIQUE

Les activités mises en oeuvre s'apprécient à travers les trois domaines ci-après présentés :

##### Dans le domaine postal

Pour accomplir ses missions dans le domaine postal, le MINPOSTEL a mis en oeuvre durant la période 2010-2012 les actions suivantes :

- la finalisation de la stratégie sectorielle du domaine des postes, laquelle a donné les grandes lignes pour le développement des infrastructures et des services en vue de leur accessibilité et à moindre coût à tous les citoyens, sur toute l'étendue du territoire. Cette stratégie a arrimé la poste camerounaise au dimensionnement mondial des activités postales (dimension physique, dimension financière et dimension électronique). Le MINPOSTEL entend la remettre à jour pour tenir compte de nouveaux instruments de planification et de gouvernance économique et financière de l'Etat, notamment les PAP à horizon quinquennal et les budgets programme. Il s'agira de formaliser les axes de développement à moyen terme, pour soutenir et accompagner les grands projets structurants.

- l'élaboration, avec l'assistance technique de l'Union Postale Universelle (UPU), du Plan de réforme et de Développement Postal (PIDEP), qui est un instrument de planification orienté vers la recherche des financements oisifs au plan international avec la caution de l'UPU. Il s'en est suivi la mise en place du Comité de suivi du PIDEP.

Fort du diagnostic qui a été fait par ces instruments de planification stratégique, en cohérence avec les programmes du DSCE, trois grandes activités ont été initiées et sont en cours de réalisation. Ces activités rentrent en droite ligne de l'amélioration de l'accès et de la qualité des services postaux. Il s'agit entre autres de :

- l'étude en vue de la mise en place, à partir de 2013, de la « Poste de proximité » en milieu urbain en vue d'un maillage optimum des zones urbaines par les services postaux ;
- l'étude en vue de la construction des bureaux de poste de Lom Pangar et de Me'Mvélé pour matérialiser la présence postale dans les zones énergétiques et minières, une réponse du domaine postal à l'accompagnement des grands projets structurants ;
- la réalisation du projet E-post, destiné à mettre en réseau les bureaux de poste au moyen de la fibre optique pour l'offre des produits financiers, postaux et électronique de qualité.
- élaboration des normes postales.

##### Dans le domaine des Télécommunications/TIC

Dans le secteur des Télécommunications et des TIC le bilan des activités menées se présente ainsi qu'il suit :

- mise en oeuvre de 120 TCP/PAN : 116 TCP/PAN sont opérationnels / mis en oeuvre, soit 96% ;
- construction de la boucle optique urbaine de Yaoundé : les études préalables ont été réalisées, le marché de construction de la boucle signé et les travaux démarrent dans les prochains jours ;
- construction du Backbone nationale en fibre optique : les travaux de construction de 3200 km de fibre optique reliant Kye-ossi à Kousseri, couvrant 10 chefs lieux des régions et 40 chefs lieux de

départements sont achevés ;

- construction de nouveaux câbles sous-marins à fibre optique : le point d'atterrissage du câble WACS est construit à Limbe. La mise en place de l'entité chargée de gérer ce projet est en cours ;

- ouverture du marché de la téléphonie mobile 3G : sept (07) entreprises ont été préqualifiées. Le processus de sélection d'un troisième opérateur mobile est en phase terminale ;

- construction de l'infrastructure à clé publique PKI : la plateforme de sécurisation (PKI) des transactions en ligne est construite et mise en service. Le projet Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) dispose d'une application sécurisée par cette plateforme.

### **3.2 BILAN FINANCIER**

Pour la réalisation de ses missions, le Ministère des Postes et Télécommunications a bénéficié des allocations budgétaires annuelles. Ces dotations budgétaires, pour les quatre dernières années, intègrent aussi bien les ressources propres internes que les ressources spéciales, notamment les fonds PPTE, IADM et FST. Ces budgets et leurs différents niveaux d'exécution sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Année	Source	Budget	Investissement	Fonctionnement	Observations/taux d'exécution
2009	RI/O	11 400 000 000	2 000 000 000	9 400 000 000	
	FST	2 000 000 000	1 820 000 000	180 000 000	
	PSTE	1 000 000 000	800 000 000	200 000 000	95% d'exécution pour l'investissement
2010	RI/O	12 463 000 000	2 000 000 000	10 463 000 000	
	FST	10 000 000 000	9 730 000 000	270 000 000	
	IADM	200 000 000	200 000 000		100%
	PSTE	800 000 000	800 000 000	-	67,7% d'exécution pour l'investissement avec comme collectif budgétaire de 659 000 000
2011	RI/O	10 018 000 000	900 000 000	9 118 000 000	98 % d'exécution pour le budget de Fonctionnement 77,4 % d'exécution pour le budget d'investissement
	FST	20 000 000 000	19 440 000 000	560 000 000	
2012	RI/O	11 026 000 000	900 000 000	10 126 000 000	
	Fonds de contre partie		1 500 000 000		
	FST		26 000 000 000		

### 3.3 PERSPECTIVES

Pour maintenir le cap, le MINPOSTEL envisage dans le cadre de ses missions d'accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électronique l'ensemble du territoire national.

Le Ministère des Postes et Télécommunications dispose de deux programmes opérationnels à savoir :

- la densification du réseau et l'amélioration de la couverture nationale postale (secteur postal) ;
- le développement et l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC (secteur des Télécom et TIC).

En ce qui concerne le secteur postal, les actions suivantes sont prévues :

- développement des infrastructures postales
- études relatives à la poste de proximité ;
- construction des bureaux des postes d'Olembe, Lompangar et Memve'ele ;
- finalisation du projet e-post.

S'agissant du secteur des télécommunications/ TIC.

En ce qui concerne le secteur postal, les actions suivantes sont prévues :

- développement des infrastructures larges bande;

- démarrage du projet Réseau National Haut Débit à fibre optique encore appelé NBN (National Broadband Network) ;
- l'achèvement du déploiement de la boucle optique urbaine de Yaoundé ;
- le démarrage des travaux de construction des boucles optiques urbaines de Limbe, Buea et Maroua ;
- la poursuite de la connexion haut- débit par fibre optique des Administrations publiques.
- la réalisation des études en vue de la construction d'un troisième point d'atterrissement.
- développement des télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières :
  - la poursuite de la construction et de l'équipement des TCP ;
  - la couverture en réseaux mobiles de certaines zones frontalières ;
  - l'extension du réseau CDMA dans certaines zones rurales ;

la sécurisation de nouvelles applications en ligne à travers l'infrastructure nationale à clé publique (PKI).

Les valeurs cibles sont résumées dans les tableaux ci-après:

Indicateurs	Unité de mesure	Baseline		Cible	
		Année	Valeur	Année	Valeur
Nombre de points d'offre public de produits postaux, financiers et électroniques	Nombre	2012	250	2015	310

Cible poste

Indicateurs	Unité de mesure	Baseline		Cible	
		Année	Valeur	Année	Valeur
Indice national d'accès aux TIC	%	2012	1,55	2015	1,90

Cible Télécommunications

Indicateurs	Unité de mesure	Baseline		Cible	
		Année	Valeur	Année	Valeur
Taux de réalisation du plan d'action du Ministère	%	2012	70	2015	90

Cible Support

#### 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques et postaux sur l'ensemble du territoire national.

#### 5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La réalisation de l'objectif stratégique suscit  passe par la mise en oeuvre des programmes ci-après :

- le développement et l'optimisation de l'utilisation des infrastructures des télécommunications
- e t
- T I C ; - la densification du réseau et l'amélioration de la couverture nationale postale ;
- le soutien à la Politique du sous-secteur ou Programme transversal.

Fonction	Programmes	Objectifs	Indicateurs	Baseline (en 2012)	Cible (en 2015)
882 Postes	Densification du réseau et amélioration de la couverture nationale postale	Accroître les investissements par l'extension et l'optimisation des réseaux physique et électronique pour assurer la couverture nationale postale.	Nombre de points d'offre public de produits postaux, financiers et électroniques	250	310
883 Télécommunications	Développement et optimisation de l'utilisation des infrastructures des télécommunications et TIC	Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national	Indice national d'accès aux TIC	1,55 %	1,90 %
881 Administration des P&T	<b>SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR OU PROGRAMME TRANSVERSAL</b>	<b>Améliorer le cadre de travail de l'Administration et les performances du service public</b>	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère	70 %	90%

Tableau de la synthèse stratégique du MINPOSTEL

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 586

## DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financiers et électroniques	Nombre de bureaux de poste construits ou aménagés	250.0	310.0	
02 L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL	Disposer d'un code et d'un adressage postal amélioré	Nombre d'informations sur le Code et l'adressage amélioré	2.0	6.0	
03 MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL	Développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal.	nombre d'opérateurs interconnectés	4.0	30.0	
04 AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL	Couvrir le coût du Service Postal Universel (SPU)	Montant consolidé du SPU	0.0	10.0	
05 MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE	Mettre en place un organe de régulation postale afin d'assainir le marché des communications postales.	organe de régulation du marché postal fonctionnel	0.0	1.0	
06 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL	Exiger des opérateurs un service de qualité fourni aux usagers.	Le taux de satisfaction des clients par rapport au service délivré	0.0	70.0	
07 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	Assurer la bonne exécution du programme postal	Taux de réalisation du programme	100.0	100.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 587

## DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	Mettre en place les instruments juridiques et techniques relatifs aux communications électroniques.	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés	16.0	25.0	
02 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL	Rénover et étendre les installations de télécommunications et TIC au sein des services centraux et déconcentrés du MINPOSTEL	taux des services implémentés	30.0	50.0	
03 PROMOTION DES E-SERVICES	Rendre disponible et vulgariser les services à distance, de façon quantitative, qualitative et à moindre coût.	Nombre de services disponibles en ligne	3.0	5.0	

04	MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES	Assurer la disponibilité des services de télécommunications en cas de catastrophes	Services de télécommunications d'urgence opérationnels	0.0	1.0	
05	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES	Déployer les infrastructures larges bandes (fibre optique) sur le territoire national.	Linéaire de fibre optique posée	6000.0	10000.0	
06	DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES	Réduire la fracture numérique sur l'étendue du territoire national.	Nombre de points d'accès fonctionnels en zones périurbaines, rurales et frontalières	100.0	200.0	
07	SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	Assurer la sécurité des communications électroniques.	Nombre de systèmes sécurisés	1.0	3.0	
08	OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC	Améliorer la qualité de service et les conditions d'accès aux réseaux de télécommunications et TIC	Télédensité de la téléphonie et de l'Internet	55.0	65.0	
09	FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications	Taux de réalisation du Programme	100.0	100.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 588

## SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION	Améliorer le cadre de travail.	Cadre de travail rénové	50.0	80.0	
02	AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE	Assurer la bonne gouvernance du secteur	Nombre de rapports de contrôles et d'audits effectués par an	1.0	2.0	
03	ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES	Améliorer le rendement du personnel et des services de l'Administration	Taux de réalisation des plans d'actions des directions/structures	70.0	90.0	

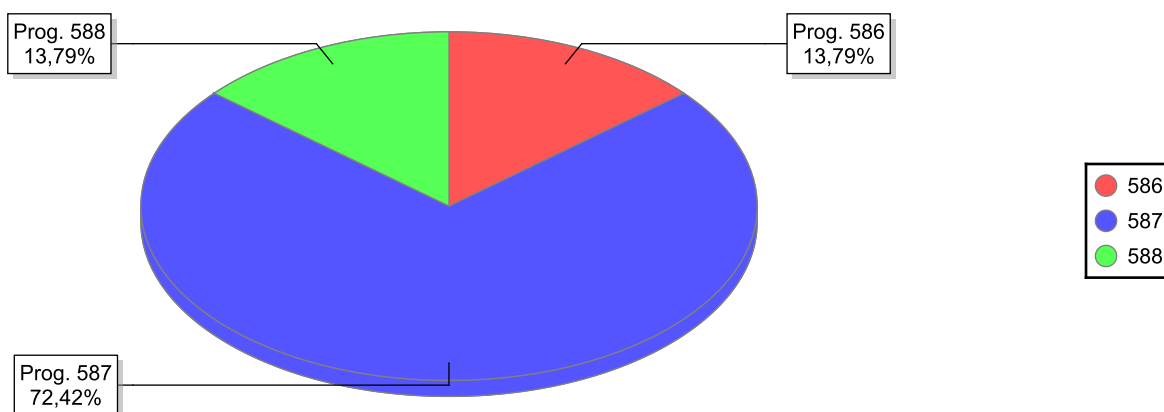
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**

page intercalaire

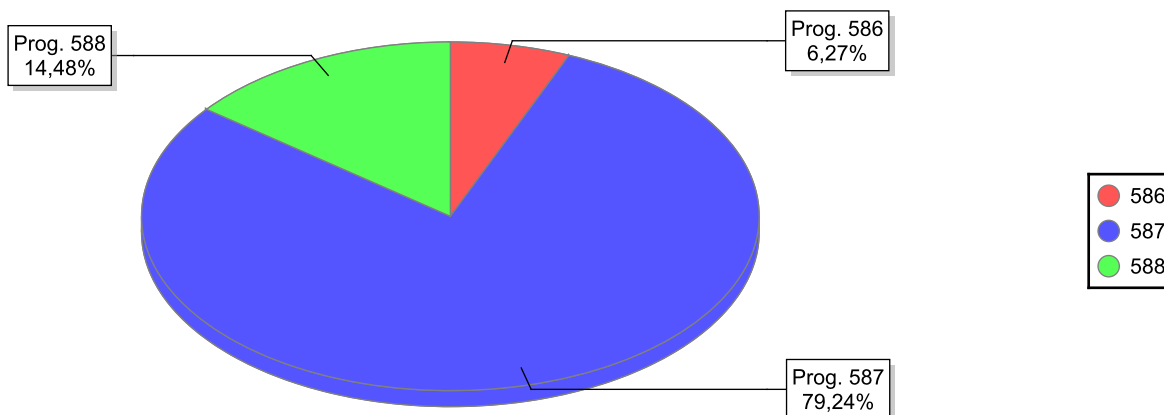
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
586	DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	2 281 250 000	2 281 250 000	3 600 000 000	145 000 000	5 881 250 000	2 426 250 000
587	DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	3 655 000 000	3 655 000 000	27 225 000 000	27 000 000 000	30 880 000 000	30 655 000 000
588	SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	4 947 750 000	4 947 750 000	930 800 000	655 000 000	5 878 550 000	5 602 750 000
<b>Total</b>		10 884 000 000	10 884 000 000	31 755 800 000	27 800 000 000	42 639 800 000	38 684 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA  
COUVERTURE NATIONALE POSTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Mr NTOULOU MVODO**  
**Conseiller Technique N°2**

page intercalaire

## 6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'étendre et d'optimiser les réseaux physique, financier et électronique en vue d'améliorer la couverture et la qualité du service postal national.

Les actions qui concourent à la mise en oeuvre du programme de densification du réseau et de l'amélioration de la couverture postale nationale se déclinent comme suit :

- développement des infrastructures du réseau postal ;
- amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal;
- mise en place du cadre d'offre de partenariat et de service d'agence dans le réseau postal;
- amélioration du financement de l'offre du service postal universel;
- mise en place de la régulation postale;
- amélioration de la qualité du service postals.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Etendre et optimiser les réseaux physique et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de points d'offre de produits postaux physiques, électroniques et financiers	nb	2012	250	2015	310

## RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL
- ACTION 02** L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL
- ACTION 03** MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL
- ACTION 04** AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL
- ACTION 05** MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE
- ACTION 06** AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL
- ACTION 07** FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL

## 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif de ce programme, passe par l'exécution des actions ci-après :

- développement des infrastructures du réseau postal ;
- amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- mise en place du cadre d'offre de partenariat et de service d'agence dans le réseau postal ;
- amélioration du financement de l'offre du service postal universel ;

- mise en place de la régulation postale;
- amélioration de la qualité du service postal ;
- fonctionnement du programme postal.

Il convient de relever que la contrainte budgétaire a donné lieu à un recadrage global des priorités de ce programme. En effet, le programme postal a reçu moins de 26,12% de la sollicitation.

Une réorganisation des priorités a été faite en vue de prendre en compte cette contrainte budgétaire. Ainsi, les actions (01) et (05) démarreront au cours de l'année 2013.

Contrairement à la vingtaine de points de contact préalablement prévus pour être aménagés au cours de l'année 2013, il ne pourra être construit qu'un nombre réduit de points de contact, notamment à Olembé, site de construction des logements sociaux, à Lom Pangar et à Mé'Mvélé, sites de constructions de barrage hydroélectriques. Le MINPOSTEL va construire plusieurs points de contact sera multiplié pendant la période que couvre ce programme, à partir de 2014, dès que les conclusions de l'étude sur la mise en place de la poste de proximité sont disponibles.

## 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL

Cette action vise l'accroissement des infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financiers et électroniques. A ce titre, sa mise en oeuvre complète permettra au secteur postal de disposer d'une soixantaine de nouveaux points d'offre de service postal. Le secteur postal passera donc de 250 points d'offre à 310 points d'offre de service.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les activités suivantes seront réalisées :

- mise en place de la poste de proximité dans les zones urbaines ;
- construction et équipement de bureaux de postes dans les zones minières énergétiques et industrielle;
- construction, équipement, aménagement et développement des infrastructures de service universel postal dans les nouvelles unités administratives et dans les zones de construction des logements sociaux;
- construction et équipements du centre de tri automatisé postal sous régional de Douala;
- création, construction et équipement des bureaux d'échanges frontaliers;
- création de la Banque Postale;
- développement de l'infrastructure d'offre des services électroniques innovants : E-Post.

**OBJECTIF 1** Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financiers et électroniques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de bureaux de poste construits ou aménagés	nb	2012	250	2015	310

### ACTION 02

#### L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL

Cette action vise l'amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra au secteur postal de disposer d'un code et d'un adressage postal amélioré. Le secteur postal passera donc de 2 à 6 systèmes d'informations sur le Code et l'adressage amélioré.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- élaboration et mise en oeuvre du Code Postal;
- adressage du Cameroun;
- arrimage au E-Post;
- mise en place du Centre National d'Adressage;
- mise en place d'une plate-forme de contrôle des transferts d'argent entrant et sortant du Cameroun.

### OBJECTIF 1 Disposer d'un code et d'un adressage postal amélioré

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'informations sur le Code et l'adressage amélioré	nb	2012	2	2015	6

### ACTION 03

#### MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL

L'action (03) vise à mettre en place le cadre d'offre de partenariat et de service d'agence dans le réseau postal. Pour ce faire, il sera question de développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal. Sa mise en oeuvre fera passer le nombre d'opérateurs interconnectés de 4 à 30 sur le territoire national.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- définition et mise en oeuvre des instruments de partage des réseaux;
- élaboration du catalogue d'interconnexions physiques, financières et électroniques entre les différents réseaux postaux.

### OBJECTIF 1 Développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	nombre d'opérateurs interconnectés	nb	2012	4	2015	30

### ACTION 04

#### AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL

L'action 3 vise à mettre en place le cadre d'offre de partenariat et de service d'agence dans le réseau postal. Pour ce faire, il sera question de développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal. Sa mise en oeuvre fera passer le nombre d'opérateurs interconnectés de 4 à 30 sur le territoire national.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- Définition et mise en oeuvre des instruments de partage des réseaux
- Elaboration du catalogue d'interconnexions physiques, financières et électroniques entre les différents réseaux postaux.

**OBJECTIF 1** Couvrir le coût du Service Postal Universel (SPU)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Montant consolidé du SPU	Mds	2012	0	2015	10

**ACTION 05****MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE**

Cette action consiste en la mise en place d'un organe de régulation postale afin d'assainir le marché des communications postales. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra au secteur postal de disposer d'un organe de régulation du marché postal fonctionnel.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- études de marché postal ;
- étude de rentabilité financière des segments du courrier et des services financiers postaux ;
- contrôle et identification des opérateurs et exploitants des réseaux de services postaux ;
- vulgarisation du cadre juridique postal ;
- mise en place effective de l'ARP et contrôle approprié des activités des réseaux et services postaux ;
- élaboration, mise à jour et publication des normes postales.

**OBJECTIF 1** Mettre en place un organe de régulation postale afin d'assainir le marché des communications postales.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	organe de régulation du marché postal fonctionnel	nb	2012	0	2015	1

**ACTION 06****AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL**

Cette action vise l'amélioration de la qualité du service postal. A ce titre, sa mise en oeuvre aura pour finalité d'exiger des opérateurs un service de qualité fourni aux usagers. Aussi le taux de satisfaction des clients par rapport au service délivré passera à 70% des usagers de la poste camerounaise.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- étude (sondage) en vue de la détermination du taux de satisfaction des usagers ;
- contrôle des normes de la qualité du service ;
- étude pour l'internalisation des coûts de transport du courrier entre Yaoundé-Douala - Bafoussam ;
- rénovation des établissements postaux ;
- création de la base de données postale.

**OBJECTIF 1** Exiger des opérateurs un service de qualité fourni aux usagers.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Le taux de satisfaction des clients par rapport au service délivré	%	2012	0	2015	70

**ACTION 07****FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL****OBJECTIF 1** Assurer la bonne exécution du programme postal

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation du programme	%	2012	100	2013	100

**6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL	0	0	3 405 000 000	135 000 000	3 405 000 000	135 000 000
02	L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL	0	0	0	0	0	0
03	MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL	0	0	0	0	0	0
04	AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL	0	0	75 000 000	0	75 000 000	0
05	MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE	0	0	120 000 000	10 000 000	120 000 000	10 000 000
06	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL	0	0	0	0	0	0
07	FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	2 281 250 000	2 281 250 000	0	0	2 281 250 000	2 281 250 000
<b>Total</b>		2 281 250 000	2 281 250 000	3 600 000 000	145 000 000	5 881 250 000	2 426 250 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 587

DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET  
SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Mr KAPTUE PIERRE**  
**Conseiller Technique N°1**

page intercalaire

## 7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.

Les actions qui concourent à la mise en oeuvre du programme de développement et de l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC se déclinent comme suit :

- élaboration des politiques en vue d'un développement harmonieux du domaine secteur des Télécommunications et TIC ;
- modernisation des Infrastructures des Télécoms/TIC du MINPOSTEL ;
- promotion des e-services ;
- mise à disposition des moyens de télécommunications pour la gestion et la prévention des catastrophes ;
- développement des Infrastructures larges bandes ;
- développement des Télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières ;
- sécurisation des communications électroniques ;
- optimisation de l'utilisation des Télécommunications/TIC.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Indice national d'accès aux TIC	-	2012	2	2015	2

## RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC
- ACTION 02** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL
- ACTION 03** PROMOTION DES E-SERVICES
- ACTION 04** MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
- ACTION 05** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES
- ACTION 06** DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES
- ACTION 07** SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
- ACTION 08** OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC
- ACTION 09** FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.

Les actions qui concourent à la mise en œuvre du programme de développement et de l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC se déclinent comme suit :

- élaboration des politiques en vue d'un développement harmonieux du secteur des Télécommunications et TIC ;
- modernisation des infrastructures des Télécoms/TIC du MINPOSTEL ;
- promotion des e-services ;
- mise à disposition des moyens de télécommunications pour la gestion et la prévention des catastrophes ;
- développement des infrastructures larges bandes ;
- développement des Télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières ;
- sécurisation des communications électroniques ;
- optimisation de l'utilisation des Télécommunications/TIC.

## 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

Cette action vise à mettre en place les instruments juridiques et techniques relatifs aux communications électroniques. A ce titre, sa mise en œuvre permettra d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur des Télécommunications par la production de textes réglementaires et législatifs.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- étude prospective sur le besoin en spectre du service de radiocommunication fixe terrestre à l'horizon 2020 ;

**OBJECTIF 1** Mettre en place les instruments juridiques et techniques relatifs aux communications électroniques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés	nb	2012	16	2015	25

### ACTION 02

#### MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL

Cette action vise à rénover et étendre les installations de télécommunications et TIC au sein des services centraux et déconcentrés du MINPOSTEL. A ce titre, sa mise en œuvre complète permettra au MINPOSTEL de porter de 30% à 50%, le taux de disponibilité des nouveaux services implémentés à la disposition des personnels du Ministère.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les activités suivantes seront réalisées :

- réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) ;
- extension du LAN/VDI au MINPOSTEL ;
- extension du réseau téléphonique du MINPOSTEL ;
- extension du LAN/VDI au MINPOSTEL.

**OBJECTIF 1** Rénover et étendre les installations de télécommunications et TIC au sein des services centraux et déconcentrés du MINPOSTEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	taux des services implémentés	%	2012	30	2015	50

### ACTION 03

#### PROMOTION DES E-SERVICES

Cette action vise à rendre disponible et à vulgariser les services à distance, de façon quantitative, qualitative et à moindre coût. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra de faire passer le nombre de services mis en ligne de 3 à 5 services. En outre, il sera nécessaire de promouvoir les différents services en vue d'arrimer les populations à l'utilisation desdits services.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- mise en place d'une bibliothèque numérique au Cameroun ;
- construction d'un réseau national de téléenseignement ;
- construction d'un réseau national de télé médecine ;
- élaboration du plan directeur du développement des réseaux nationaux de services en ligne.

**OBJECTIF 1** Rendre disponible et vulgariser les services à distance, de façon quantitative, qualitative et à moindre coût.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de services disponibles en ligne	nb	2012	3	2015	5

### ACTION 04

#### MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES

Cette action qui a pour objectif la mise à disposition des moyens de télécommunications pour la gestion et la prévention des catastrophes, vise à assurer la disponibilité des services de télécommunications en cas de catastrophes. A ce titre, sa mise en oeuvre complète permettra au Cameroun de disposer d'une infrastructure pouvant fournir des services de télécommunication d'urgence.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- mise en place d'un système de télécommunications d'urgences à ressources partagées ;
- identification des vulnérabilités des réseaux de télécommunications ;
- implémentation du plan de priorité des appels dans les réseaux publics ;
- mise en place des systèmes d'alertes précoces ;
- réalisation des exercices de simulation des catastrophes ;
- mise en place d'un système de détresse et de sécurité en mer.

**OBJECTIF 1** Assurer la disponibilité des services de télécommunications en cas de catastrophes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Services de télécommunications d'urgence opérationnels	nb	2012	0	2015	1

**ACTION 05****DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES**

Cette action a pour objectif de promouvoir le déploiement des infrastructures larges bandes (fibre optique) sur le territoire national. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra au secteur des Télécommunications de se doter d'un réseau en fibre optique dont le linéaire total sera de 10 000 km au terme de l'année 2015.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- connexion haut débit par fibre optique des administrations publiques ;
- construction des boucles optiques urbaines ;
- extension du backbone national en fibre optique ;
- projet "NBN" (fonds de contre partie et maîtrise d'oeuvre) ;
- appui au déploiement des réseaux de télécommunications dans les grands projets d'aménagement du territoire (construction de 10 000 logements sociaux, port en eau profonde de Kribi, etc.) ;
- connexion par fibre optique des TCP et des PAN ;
- contribution au financement de la construction des points d'atterrissement des câbles sous-marins à Fibre Optique.

**OBJECTIF 1** Déployer les infrastructures larges bandes (fibre optique) sur le territoire national.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de fibre optique posée	km	2012	6 000	2015	10 000

**ACTION 06****DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES**

L'action (06) vise à réduire la fracture numérique dans les localités enclavées et les zones frontalières sur tout le territoire national. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra de multiplier le nombre de points d'accès fonctionnels en zones périurbaines, rurales et frontalières. Sa réalisation devra permettre le désenclavement numérique de 200 localités à l'horizon 2015.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- constructions et équipements des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP)/ Points d'Accès Numériques dans les bureaux de Poste (PAN) ;
- connexion par liaisons VSAT et radioélectriques des TCP et des PAN ;
- mise en service des Centres Agricoles Numériques (CAN) dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention MINPOSTEL/MINADER ;
- couverture en réseau mobile des zones frontalières et enclavées ;
- déploiement de l'énergie (éolienne, solaire, groupe électrogène, AES/SONEL, etc.) dans les TCP et les PAN ;
- appui à la mise en place de quarante cinq (45) sites pour abriter le réseau CDMA en zone rurale.

**OBJECTIF 1** Réduire la fracture numérique sur l'étendue du territoire national.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de points d'accès fonctionnels en zones périurbaines, rurales et frontalières	nb	2012	100	2015	200

**ACTION 07****SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

Le siècle de l'information impose un minimum de règles. De toutes ces règles, la sécurité occupe une place primordiale. Cette action, qui a pour objectif de préserver l'intégrité des communications électroniques, permettra d'accroître la confiance dans les transactions électroniques. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra au secteur des communications électroniques de passer de 2 à 20 systèmes d'informations sécurisés à l'horizon 2015 sur le territoire national.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- mise en oeuvre de l'infrastructure nationale à clé publique (PKI) ;
- étude de la vulnérabilité des systèmes d'informations des Administrations publiques ;
- construction d'un centre PKI redondant ;
- sécurisation des applications de l'administration publique ;
- sensibilisation des populations, des opérateurs économiques et des personnels administratifs à l'usage des certificats électroniques.

**OBJECTIF 1** Assurer la sécurité des communications électroniques.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de systèmes sécurisés	nb	2012	1	2015	3

**ACTION 08****OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC**

Cette action vise à promouvoir l'usage et améliorer la qualité des communications électroniques en général sur l'étendue du territoire national. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra d'augmenter le taux de pénétration de l'internet, la télédensité de la téléphonie mobile et de la téléphonie fixe.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- enquête d'évaluation de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile au Cameroun ;
- études sur les centres d'appel au Cameroun et perspectives de développement ;
- étude des marchés des Télécoms et TIC ;
- fourniture de l'accès dans les structures communautaires et les établissements secondaires ;
- appui à la société civile ;
- médiatisation du passage de la numérotation téléphonique de 8 à 10 chiffres ;
- construction du Centre Sous-Régional de Maintenance des Télécommunications de l'Afrique Centrale ;
- équipement des laboratoires de l'ENSPT, campus de Yaoundé et de Buea ;
- fonctionnement du comité des projets et appuis divers ;
- édition de l'annuaire officiel des abonnés ;
- enquêtes nationales sur l'utilisation des Télécommunications et des TIC au Cameroun ;
- accès des personnes handicapées aux services de TIC.

**OBJECTIF 1** Améliorer la qualité de service et les conditions d'accès aux réseaux de télécommunications et TIC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Télédensité de la téléphonie et de l'Internet	%	2012	55	2015	65

### ACTION 09

## FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**OBJECTIF 1** Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation du Programme	%	2012	100	2013	100

## 7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	0	0	0	0	0	0
02 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL	0	0	27 225 000 000	27 000 000 000	27 225 000 000	27 000 000 000
03 PROMOTION DES E-SERVICES	0	0	0	0	0	0
04 MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES	0	0	0	0	0	0
05 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES	0	0	0	0	0	0
06 DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES	0	0	0	0	0	0
07 SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	0	0	0	0	0	0
08 OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC	0	0	0	0	0	0
09 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 655 000 000	3 655 000 000	0	0	3 655 000 000	3 655 000 000

**PROGRAMME 587:DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET TIC**

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

<b>Total</b>	3 655 000 000	3 655 000 000	27 225 000 000	27 000 000 000	30 880 000 000	30 655 000 000
--------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------	----------------

page intercalaire

8. PROGRAMME 588

SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Mr KALPELE**  
**Direction des Affaires Générales**

page intercalaire

## 8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est d'améliorer le cadre du travail de l'Administration des P&T et assurer la bonne gouvernance. Ce programme vise à porter le taux de réalisation du plan d'actions du Ministère des Postes et Télécommunications à 95%.

Les actions qui concourent à la mise en uvre du programme de développement et de l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC se déclinent comme suit :

- la gestion des infrastructures, de la logistique et du système d'information;
- l'audit, Contrôle interne et Conseil juridique ;
- a gestion du personnel et Administration des services.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer le cadre du travail de l'Administration des P&T et assurer la bonne gouvernance.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère	%	2012	75	2015	95

## RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION
- ACTION 02** AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 03** ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES

## 8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif de ce programme, passe par l'exécution des actions ci-après :

- gestion de la logistique et du système d'information ;

## 8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

Cette action vise à Améliorer le cadre du travail des personnels du MINPOSTEL. Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- les constructions;
- les aménagements et les réfections;
- les équipements et entretiens bâtiments;

- l'achat de véhicules;
- l'informatisation.

### OBJECTIF 1 Améliorer le cadre de travail.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Cadre de travail rénové	%	2012	50	2015	80

### ACTION 02

#### AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE

Cette action vise à assurer la bonne gouvernance du secteur. A ce titre, sa mise en oeuvre permettra d'augmenter le nombre de rapports de contrôles et d'audits effectués de 3 à 9.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- l'audit des services ;
- la défense de l'Etat en Justice ;
- l'élaboration des textes.

### OBJECTIF 1 Assurer la bonne gouvernance du secteur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de rapports de contrôles et d'audits effectués par an	nb	2012	1	2015	2

### ACTION 03

#### ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES

Cette action vise à maîtriser les effectifs et la masse salariale et à améliorer le rendement du personnel et des services de l'Administration.

Dans le cadre de sa mise en oeuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- l'administration et le pilotage des services;
- le paiement des salaires;
- la formation du personnel et renforcement des capacités;
- le financement des bourses et stages.

### OBJECTIF 1 Améliorer le rendement du personnel et des services de l'Administration

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des plans d'actions des directions/structures	%	2012	70	2015	90

## 8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION	0	0	774 000 000	498 200 000	774 000 000	498 200 000
02	AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE	103 000 000	103 000 000	0	0	103 000 000	103 000 000
03	ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES	4 844 750 000	4 844 750 000	156 800 000	156 800 000	5 001 550 000	5 001 550 000
<b>Total</b>		4 947 750 000	4 947 750 000	930 800 000	655 000 000	5 878 550 000	5 602 750 000

page intercalaire

# **ANNEXE**

## **TABLEAU DE BUDGETISATION**

page intercalaire

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>42 639 800</b>	<b>38 684 000</b>
Fonction	88	<b>Postes et télécommunications</b>	<b>42 639 800</b>	<b>38 684 000</b>
Programme	586	<b>DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE</b>	<b>5 881 250</b>	<b>2 426 250</b>
Action	01	<b>DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL</b>	<b>3 405 000</b>	<b>135 000</b>
Article	33 00 03	<b>Direction de la Planification et du Developpement des Postes et Télécommunocations</b>	<b>3 405 000</b>	<b>135 000</b>
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	735 000	135 000
	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	80 000	0
	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	0
	2029	Etudes Générales	40 000	0
	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	190 000	0
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	1 400 000	0
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	50 000	0
	2245	Achats de mobiliers et matériels pour l'équipement des logements de fonction	900 000	0
Action	02	<b>L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL</b>		
Article				
Paragraphe				
Action	03	<b>MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL</b>		
Article				
Paragraphe				
Action	04	<b>AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL</b>	<b>75 000</b>	<b>0</b>
Article	33 00 01	<b>Direction des Normes et du Controle des Activités Postales</b>	<b>75 000</b>	<b>0</b>
Paragraphe	2027	Enquêtes statistiques	75 000	0
Action	05	<b>MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE</b>	<b>120 000</b>	<b>10 000</b>
Article	33 00 01	<b>Direction des Normes et du Controle des Activités Postales</b>	<b>120 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	30 000	10 000
	2027	Enquêtes statistiques	90 000	0
Action	06	<b>AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL</b>		
Article				
Paragraphe				
Action	07	<b>FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL</b>	<b>2 281 250</b>	<b>2 281 250</b>
Article	33 00 01	<b>Direction des Normes et du Controle des Activités Postales</b>	<b>2 246 250</b>	<b>2 246 250</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 216 250	2 216 250
	6217	Indemnités liées au statut général	0	0
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	0	0
6240	Personnel à solde globale	0	0
6251	Contractuels	0	0
6712	Frais funéraires	0	0
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 10 102	<b>Service Régional des Postes de l'Adamaoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 10 103	<b>Brigade de Controle de l'Adamaoua</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 44 11 112	<b>Service Régional des Postes du Centre</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 11 113	<b>Brigade de Controle du Centre</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 44 12 122	<b>Service Régional des Postes de l'Est</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	100	100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	900	900
Article 44 12 123	<b>Brigade de Controle de l'Est</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 44 13 132	<b>Service Régiona des Postes de l'Extreme-Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 44 13 133	<b>Brigade de Controle de l'Extreme-Nord</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
Article 44 14 142	<b>Service Régional des Postes du Littoral</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	300	300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 14 143	<b>Brigade de Controle du Littoral</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	300	300
Article 44 15 152	<b>Service Régionale des Postes du Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 15 153	<b>Brigade Controle du Nord</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
Article 44 16 162	<b>Service Régional des Postes du Nord-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 44 16 163	<b>Brigade de Controle du Nord-Ouest</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
Article 44 17 172	<b>Service Régional des Postes de l'Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 44 17 173	<b>Brigade de Controle de l'Ouest</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
Article 44 18 182	<b>Service Régional des Postes du Sud</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 44 18 183	<b>Brigade de Controle du Sud</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
Article 44 19 192	<b>Service Régional des Postes du Sud-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	200	200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
Article 44 19 193	<b>Brigade de Controle du Sud-Ouest</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 587	<b>DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC</b>	<b>30 880 000</b>	<b>30 655 000</b>
Action 01	<b>ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 02	<b>MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL</b>	<b>27 225 000</b>	<b>27 000 000</b>
Article 33 00 03	<b>Direction de la Planification et du Développement des Postes et Télécommunications</b>	<b>25 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	25 000	15 000
Article 33 00 04	<b>Direction des Infrastructures et de Réseaux d'Accès aux TIC</b>	<b>300 000</b>	<b>85 000</b>
Paragraphe 2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	150 000	40 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	150 000	45 000
Article 98 00 00	<b>FINEX</b>	<b>26 900 000</b>	<b>26 900 000</b>
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	26 900 000	26 900 000
Action 03	<b>PROMOTION DES E-SERVICES</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 04	<b>MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 05	<b>DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 06	<b>DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 07	<b>SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 08	<b>OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC</b>		
Article			
Paragraphe			
Action 09	<b>FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<b>3 655 000</b>	<b>3 655 000</b>
Article 33 00 02	<b>Direction de la Réglementation du Secteur des Télécommunications</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 33 00 03	<b>Direction de la Planification et du Développement des Postes et Télécommunications</b>	<b>3 574 500</b>	<b>3 574 500</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	3 546 000	3 546 000
6217	Indemnités liées au statut général	0	0
6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	0	0
6240	Personnel à solde globale	0	0
6251	Contractuels	0	0
6712	Frais funéraires	0	0
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 33 00 04	<b>Direction des Infrastructures et de Réseaux d'Accès aux TIC</b>	<b>30 500</b>	<b>30 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 10 101	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication de l'Adamaoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 44 11 111	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Centre</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article 44 12 121	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication de l'Est</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	44 13 131	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication de l'Extrême-Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	44 14 141	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Littoral</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	44 15 151	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	44 16 161	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Nord-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
Article	44 17 171	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication de l'Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
Article	44 18 181	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Sud</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500
Article	44 19 191	<b>Service des Infrastructures et Réseaux d'Accès aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication du Sud-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900	900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600	600
	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 588	<b>SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS</b>	<b>5 878 550</b>	<b>5 602 750</b>
Action 01	<b>GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION</b>	<b>774 000</b>	<b>498 200</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>754 000</b>	<b>478 200</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	46 000	28 200
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	78 000	78 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	300 000	42 000
2282	Achats de véhicules routiers de transport en commun (autocars, autobus, minicars)	185 000	185 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	90 000
2261	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
Article 35 00 12	<b>Cellule SIGIPES</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	20 000	20 000
Action 02	<b>AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE</b>	<b>103 000</b>	<b>103 000</b>
Article 23 00 10	<b>Inspection Générale et 03 Inspecteurs</b>	<b>51 500</b>	<b>51 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	0	0
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	0	0
6217	Indemnités liées au statut général	0	0
6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	0	0
6240	Personnel à solde globale	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
Article 25 00 71	<b>Comité chargé de l'élaboration des Textes Législatifs et Réglementaire des Postes et Télécommunications</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 20	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>41 500</b>	<b>41 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6186	Honoraires et frais annexes	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
	6713	Frais de contentieux	5 000	5 000
Action	03	<b>ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES</b>	<b>5 001 550</b>	<b>5 001 550</b>
Article	22 00 21	<b>Cabinet du Ministre des Postes et des Télécommunications</b>	<b>153 000</b>	<b>153 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	5 000	5 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	0	0
	6217	Indemnités liées au statut général	0	0
	6261	Heures supplémentaires	18 000	18 000
Article	24 00 10	<b>Conseillers Techniques</b>	<b>19 000</b>	<b>19 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
	6103	Achats de mobilier de bureau	0	0
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	0	0
	6217	Indemnités liées au statut général	0	0
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	25 00 04	<b>Sous Direction de l'Accueil, Liaison et Courrier</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
Article	25 00 60	<b>Commission de Passation des Marchés</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	7 000	7 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
Article	25 00 74	<b>Comité Sectoriel Chargé du Suivi de l'Opération d'Assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat (projet SIGIPES)</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	28 00 01	<b>Cellule de Communication</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	0	0
	6217	Indemnités liées au statut général	0	0
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
Article	28 00 02	<b>Cellule de Lutte Contre la Corruption</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	28 00 03	<b>Comité de Suivi de la mise en oeuvre PNG</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	0	0
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article	28 00 05	<b>Cellule de Lutte contr le SIDA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	32 00 10	<b>Secrétariat Général du MINPOSTEL</b>	<b>83 000</b>	<b>83 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 000	2 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	0	0
6217	Indemnités liées au statut général	0	0
6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	0	0
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	0	0
6228	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	0	0
6240	Personnel à solde globale	0	0
6251	Contractuels	0	0
6267	Primes de rendement	9 000	9 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	18 000	18 000
Article 32 00 30	<b>Division de la Cooperation Internationale</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	0	0
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>105 700</b>	<b>105 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 200	16 200
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	10 000	10 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 11	<b>Comité chargé des Activités sociales, Culturelles et Sportives</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	3 000	3 000
Article 35 00 12	<b>Cellule SIGIPES</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	0	0
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 35 00 15	<b>COMITE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI- EVALUATION</b>	<b>35 500</b>	<b>35 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 16	<b>COMITE D'ELABORATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES</b>	<b>22 000</b>	<b>22 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 35 00 17	<b>COMITE SECTORIEL DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	0	0
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINPTT</b>	<b>4 013 750</b>	<b>4 013 750</b>
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	18 000	18 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	90 000	90 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6133	Frais de relève	20 000	20 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	152 000	152 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	167 000	167 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	2 000	2 000
6162	Entretien des ascenseurs	0	0

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	2 000	2 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 000	2 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	157 000	157 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	176 000	176 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	3 102 750	3 102 750
6217	Indemnités liées au statut général	0	0
6218	Avantages en nature liés à la fonction	0	0
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	0	0
6240	Personnel à solde globale	0	0
6251	Contractuels	0	0
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	20 000	20 000
6712	Frais funéraires	3 000	3 000
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL de l'Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>33 400</b>	<b>33 400</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	0	0
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 44 10 104	<b>Service Régional des Affaires Generales de l'Adamaoua</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL du Centre à Yaoundé</b>	<b>36 200</b>	<b>36 200</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	100	100
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 11 114	<b>Service Régional des Affaires Generales du Centre</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 12 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL de l'Est à Bertoua</b>	<b>34 500</b>	<b>34 500</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 600	2 600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	0	0
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 44 12 124	<b>Service Régional des Affaires Generales de l'Est</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 300	1 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article 44 13 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL de l'Extrême-Nord à Maroua</b>	<b>36 600</b>	<b>36 600</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 13 134	<b>Service Régional des Affaires Generales de l'Extreme-Nord</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	800	800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 44 14 10	<b>Délégation Régional MINPOSTEL du Littoral à Douala</b>	<b>35 700</b>	<b>35 700</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Article 44 14 144	<b>Service Régional des Affaires Generales du Littoral</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL du Nord à Garoua</b>	<b>34 700</b>	<b>34 700</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 300	2 300
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 44 15 154	<b>Service Régional des Affaires Generales du Nord</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	44 16 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL du Nord-Ouest à Bamenda</b>	<b>33 900</b>	<b>33 900</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
	2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	0	0
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article	44 16 164	<b>Service Régional des Affaires Generales du Nord-Ouest</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	800	800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
Article	44 17 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL de l'Ouest à Bafoussam</b>	<b>33 900</b>	<b>33 900</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
	2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	0	0
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article	44 17 174	<b>Service Régional des Affaires Generales de l'Ouest</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article	44 18 10	<b>Délégation Régionale du MINPOSTEL du Sud à Ebolowa</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	14 700	14 700
	2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 44 18 184	<b>Service Régional des Affaires Generales du Sud</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
Article 44 19 10	<b>Délégation Régionale MINPOSTEL du Sud - Ouest à Buea</b>	<b>33 200</b>	<b>33 200</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	0	0
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 44 19 194	<b>Service Régional des Affaires Generales du Sud-Ouest</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant ) des unités décentralisées à petits budgets	800	800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	700	700
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>42 639 800</b>	<b>38 684 000</b>